

accès garage sur une nouvelle construction de maison

Par **seppel**, le **06/11/2021** à **11:57**

bonjour - nous avons construit une maison qur un terrain où il y avait déjà un hangar accessiuble depuis la voie publique. l'accès était en béton. avec une pente d'environ 15 -17 cm.

notre maison a été construite juste à côté en allignement avec le hangar.

il reste une partie de terrain d'environ 2,50 M entre la route et notre cloture.nous répond soit qu'elle n'a pas le temps, ni lentreprise, ni les moyens financiers, etc....

on a proposé de faite les travaux, maos elle refuse sous prétexte que c'est la voie publique,

là on ne peut pas rentrer dans nore garage sous peine de rouler sur cette abnde de terre avec la boue .

de plus avec le permis de construire on a payé une taxe d'aménagement de 3750,- € le comble ;;

merci de votre aide

cordialement

La mairie